

Rapport annuel 2023



Table des matières

1 INTRODUCTION

2 PREMIERE PARTIE : RAPPEL DU CADRE GENERAL DE LA CRA

- 2.1. Volet 1. A propos de la CRA
- 2.2. Volet 2. Vision
- 2.3. Volet 3. Mission
- 2.4. Volet 4. Approche
- 2.5. Volet 5. Zone d'intervention

3 DEUXIEME PARTIE : LES POINTS CLES DU BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE

3.1. Thèmes d'action et activités liées

3.1.1. Thème 1 : La promotion de conseil agricole de qualité créatrice d'emplois et amélioratrice des revenus des producteurs.

3.1.1.1. Renforcement des compétences technico-économiques des jeunes filles et garçons via des formations professionnalisâtes

*3.1.1.2. Accompagnement des jeunes et chefs d'exploitation a l'accès au financement agricole
Accroissement des performances des d'exploitation agricole et des organisations des producteurs*

3.1.2. Thème 2 : La mise en œuvre de l'ingénierie sociale

3.1.2.1. Accompagner et renforcer des structures (COGES, AUE, BEO,) pour assurer une gestion durable des bassins versants

3.1.2.2. Appui et accompagnement dans le cadre de l'ingénierie sociale au tour des marchés de demi gros

3.1.3. Thème 3 : La mise à échelle du conseil agricole à travers la technologie de l'information et de la communication (TIC)

3.1.3.1. Diffusions des émissions radios

3.1.3.2. Activité du centre d'information et d'accompagnement des promoteurs agricole

3.1.4. Thème 4 : La mobilisation des ressources interne et externe

3.1.5. Thème 5 : Le développement institutionnel et organisationnel

3.1.5.1. Les résultats d'évènements organisés

3.1.5.2. Gouvernance et fonctionnement

3.1.5.3. La mise en place et la gestion de base de données

3.1.5.4. Partenariats stratégiques

1 INTRODUCTION

La Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua s'est dotée d'un Plan de Développement Stratégique pour 4 ans qui a été validé et adopté au cours de sa première Assemblée Générale Ordinaire de sa cinquième mandature tenue le 05 mars 2023 à son siège.

Pour cette année 2023, les grands défis que la CRA devrait contribuer à relever sont :

- La création d'emplois et l'augmentation des revenus des producteurs à travers un conseil agricole de qualité ;
- Le développement d'une ingénierie sociale adaptée pour assurer la pérennisation des investissements agricoles structurants et l'accès et la gestion rationnelle et durable des ressources foncières ainsi que la coexistence pacifique des exploitations familiales et les activités pastorales ;
- Le développement de la communication et de l'information à travers des solutions numériques et les nouvelles technologies de la communication et de l'information ;
- Le développement institutionnel et organisationnel de la CRA et des Acteurs des filières.
- La mise en œuvre d'un mécanisme efficace de mobilisation des ressources internes et externes.
- La modernisation des infrastructures et l'amélioration de leur fonctionnement.

La mise en œuvre des activités de l'année 2023 s'est faite dans un contexte surtout marqué par un retrait significatif de la nappe phréatique dans la plupart des vallées de la région. Le niveau de la nappe s'est abaissé par rapport à l'année 2022. Cela est dû au fait qu'il n'y a pas eu assez d'écoulements afin que la nappe se recharge. Cette situation a fortement impacté les activités de maraichage notamment la réduction des superficies emblavées.

Par ailleurs, la rupture ou arrêt de conventions de financement de certains de nos partenaires techniques et financiers, a amené la CRA à plus de plaidoyer en matière de mobilisation des ressources internes pour permettre la conduite de certains services aux producteurs.

Le présent rapport bilan des activités fait le point sur la mise en œuvre des activités programmées, il s'articule autour des deux principales parties :

- **1^{ère} partie** : Rappel du cadre général institutionnel et organisationnel de la CRA ;
- **2^{ème} partie** : Description des activités réalisées.

2 1^{ère} PARTIE : RAPPEL DU CADRE GENERAL DE LA CRA

Volet 1. A propos de la CRA

Installée depuis 2004, la Chambre Régionale (CRA) de Tahoua est dans sa 18^{ème} année d'exercice, avec à son actif 5 mandats consulaires. Le cinquième mandat en cours dispose, à cette date, de l'ensemble des organes statutaires de l'organisation : l'AG consulaire, le Bureau Exécutif, le Secrétariat Général, les Commissions Techniques.

Volet 2. Vision

Une Chambre d'Agriculture engagée pour le développement rural, qui sert d'interface entre les pouvoirs publics et l'ensemble des professionnels agricoles de la région, qui vise l'organisation, l'informations et la formation des acteurs du monde rural, afin que ces derniers parviennent à couvrir leurs besoins socio-économiques par des moyens financiers et matériels générés par eux-mêmes.

Volet 4. Approche

Pour réaliser notre vision, notre mission et nos objectifs organisationnels, nous nous appuyons sur les éléments suivants :

- La création d'emplois agricoles et l'augmentation des revenus des producteurs à travers un conseil agricole de qualité ;
- Le développement d'une ingénierie sociale (co-crée des techniques et des méthodologies adaptées pour assurer la pérennisation d'investissements agricoles structurants et la gestion rationnelle et durable des ressources foncières, ainsi que la coexistence pacifique des exploitations familiales et les activités pastorales) ;
- Transfert de connaissances à travers les nouvelles technologies de la communication et de l'information ;

- Mise en œuvre d'un mécanisme efficace de mobilisation des ressources interne et externe.

Volet 3. Mission

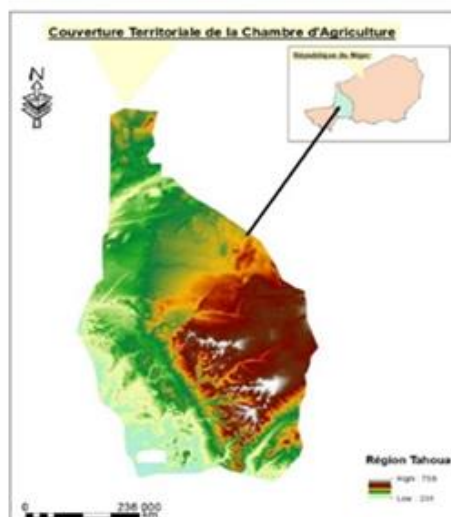
Les missions des CRA se résument à :

- Faire connaître les préoccupations des diverses catégories de producteurs ruraux et faire valoir leur point de vue dans le cadre de politiques et programmes de développement ;
- Informer les producteurs ruraux dans tous les domaines qui les concernent et faciliter leur accès aux services et ressources en leur fournissant les orientations et conseil adéquats ;
- Aider les producteurs ruraux dans la promotion et la réalisation de leurs projets, en favorisant leur organisation et en facilitant la mobilisation des appuis techniques et financiers dont ils ont besoin ;
- Défendre les intérêts des producteurs ruraux.

Volet 5. Zone d'intervention

Siège social : Ville de Tahoua, Quartier Sabon Gari /

Email : cratahoua@gmail.com



3 2^{ème} PARTIE : LES POINTS CLES DU BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE

Concernant les activités, elles sont diverses et fonction des grands défis ou thématiques d'action suivants à relever :

- ✚ Thème 1 : La création d'emplois et l'augmentation des revenus des producteurs à travers un conseil agricole de qualité.
- ✚ Thème 2 : Le développement d'une ingénierie sociale adaptée pour assurer la pérennisation des investissements agricoles structurants et la coexistence pacifique des exploitations familiales et les activités pastorales.
- ✚ Thème 3 : Le développement de la communication et de l'information à travers des solutions numériques et les nouvelles technologies de la communication et de l'information
- ✚ Thème 4 : La mise en œuvre d'un mécanisme efficace de mobilisation des ressources interne et externe
- ✚ Thème 5 : Le développement institutionnel et organisationnel de la CRA et des Acteurs des filières.

3.1. THÈMES D'ACTION ET ACTIVITES LIEES

En 2023, la CRA a réalisé des avancées significatives dans la mise en œuvre de ses thématiques et des résultats conséquents sont obtenus grâce l'accompagnement des exploitations à travers des services multiformes de conseil agricole, en dépit de défis majeurs auxquels la région, et globalement le pays tout entier, a été confrontée.

3.1.1. Thème 1 : La promotion de conseil agricole de qualité créatrice d'emplois et amélioratrice des revenus des producteurs.

Cette thématique s'articule autour des actions suivantes :

- ✚ Renforcement des compétences technico-économiques des jeunes filles et garçons via des formations professionnalisantes ;
- ✚ Accompagnement des jeunes et chefs d'exploitation à l'accès au financement agricole ;
- ✚ Accroissement des performances des d'exploitation agricole et des organisations des producteurs.

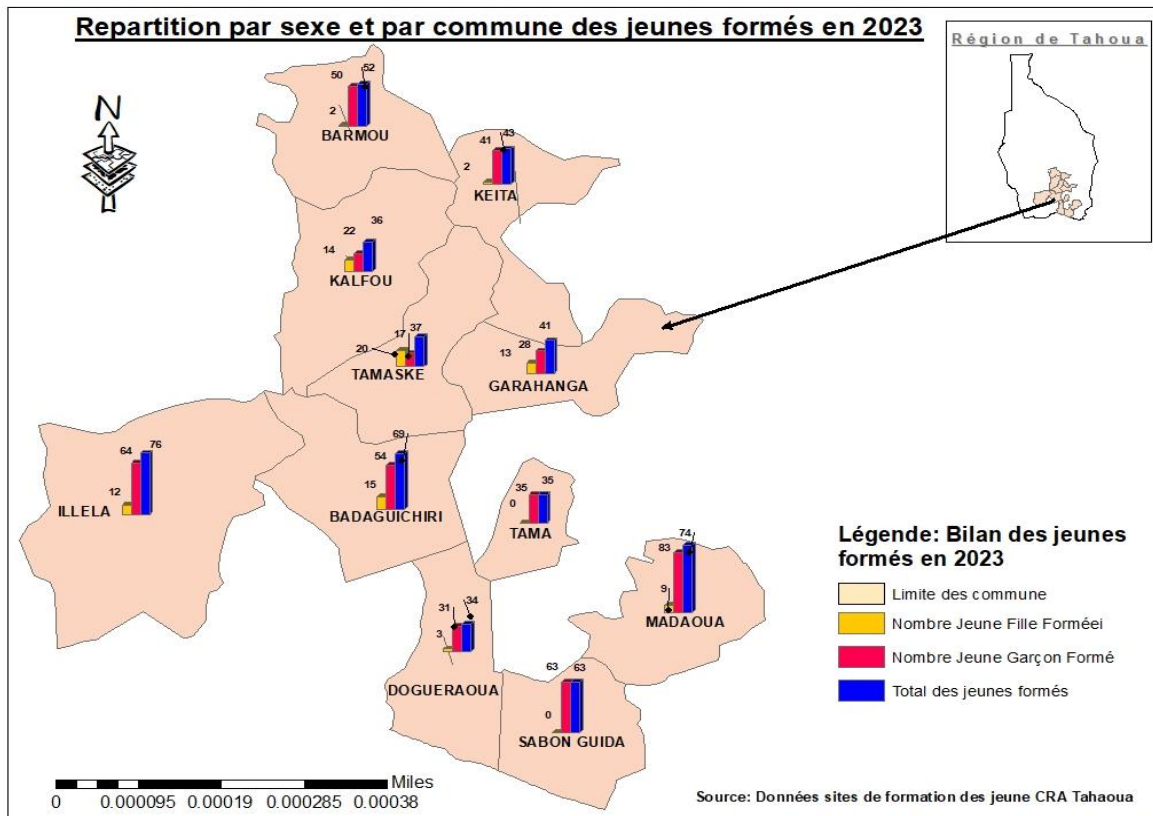
3.1.1.1. Renforcement des compétences technico-économiques des jeunes filles et garçons via des formations professionnalisantes

Ces actions ont consisté à proposer des solutions pratiques à travers deux volets qui renforcent leur résilience dans les métiers agricole. Il s'agit : **i) du volet formation professionnelle des jeunes agriculteurs** et **ii) du volet formation des jeunes filles sur la transformation des produits agricoles (tomate, oignon et arachide).**

i) La formation professionnelle des jeunes agriculteurs

Pour améliorer l'entreprenariat agricole rural et favoriser l'émergence des jeunes chefs d'exploitation professionnels, la CRA avait initié, depuis 2018, en collaboration avec le Projet Pôles Ruraux des activités de formation professionnelle des jeunes agriculteurs dans la production et la transformation.

Pour 2023, les formations sur la production ont débuté en novembre 2022 pour se parachever en avril 2023. Ces résultats se résument sur la carte ci-dessous :



- 11 communes ont été touchées par les formations professionnelles des jeunes agriculteurs ;
- Au total 569 jeunes ont été formés dont 90 filles.
- Il faut rappeler que les prévisions 2023 du plan de développement stratégique été d'au moins 200 jeunes formés par en an

ii) Formation des jeunes filles sur la transformation des produits agricoles (Tomate, oignon et arachide).

Pour l'année 2023, 96 jeunes filles ont été formées en au niveau du centre unique de Guidan Idder sur la transformation des produits agricoles (arachide, oignon et tomate), réparties dans 11 communes de la région de Tahoua (Konni, Malbaza, Badaguichiri, Tsernaoua, Sabon Guida, Madaoua, Galma, Kalfou, Illéla, Allakaye et Ibohamane).

L'objectif global de cette formation est la diversification des sources de revenus pour les jeunes filles à travers la transformation et la commercialisation des produits comme la tomate, l'oignon et l'arachide.

Ces 96 jeunes filles sont issues des jeunes filles formées dans le cadre de la formation des jeunes agriculteurs.



Photo 1 : Epluchage de la première couche des bulbes



Photo 2 : Lavage des bulbes épluchés avec de l'eau



Photo 3 : Concassage des bulbes



Photo 4 : Lavage des bulbes concassés avec de l'eau de javel



Photo 5 : Séchage des bulbes concassés



Photo 6 : Torrification dans une marmite avec un peu d'huile

3.1.1.2. ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ET CHEFS D'EXPLOITATION A L'ACCES AU FINANCEMENT AGRICOLE

Nous avons également maintenu notre soutien à l'installation des jeunes et aussi les possibilités de promotion des exploitations agricoles à travers trois volets i) l'insertion professionnelle agricole des jeunes filles et garçons ii) accompagnement des chefs d'exploitation à l'accès au financement agricole et iii) l'accompagnement des promoteurs agricoles à la réalisation de plans d'affaires

i) L'insertion professionnelle agricole des jeunes filles et garçons

Les jeunes, après les formations, pourront exprimer leurs besoins en équipements pour leurs installations dans la production agricole et bénéficier d'un financement à cout partagé. Le mécanisme de financement à coûts partagés est largement expliqué aux jeunes avant et pendant la formation.

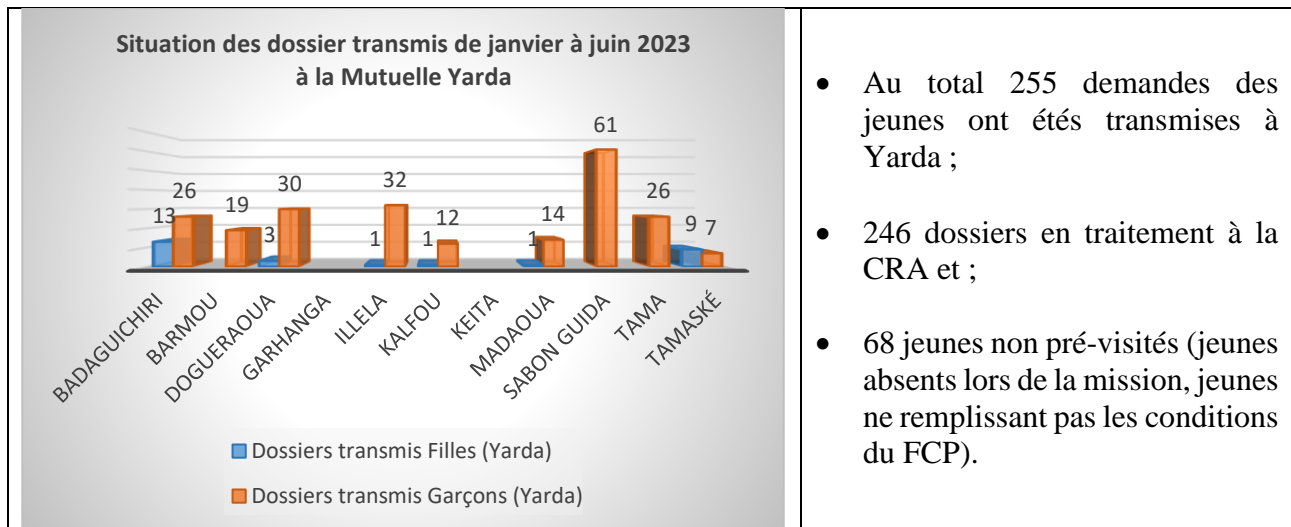
Le rôle de la CRA est d'aider les jeunes à formuler des dossiers de demande de crédit.

C'est une phase terrain pour assurer l'installation des jeunes formés et l'accès aux crédits des jeunes et des chefs d'exploitations. Cette phase se caractérise par : la sécurisation du foncier octroyé aux jeunes, l'obtention d'acte de naissance, le géo référencement des jardins, la détermination des niveaux de nappes et expression des besoins en investissement... Cela aboutira au montage de dossier soumis aux IFs.

Pour rappel le financement à coûts partagés est basé sur : 50% crédit, 45% subvention et 5% apport personnel, c'est un mécanisme de financement du FISAN (Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle). Le financement est plafonné à 2 000 0000 FCFA/jeunes.

Dans ce processus les jeunes ne peuvent recevoir en liquidité que 20% de montant total des investissements (correspondant au fonds de roulement). 80% du financement vont vers les équipements. Dans ce mécanisme de financement, il appartient aux jeunes, avec l'appui de la CRA, d'identifier leurs fournisseurs, de préférence au niveau local, et de s'entendre sur la spécificité des équipements demandés et de leurs prix.

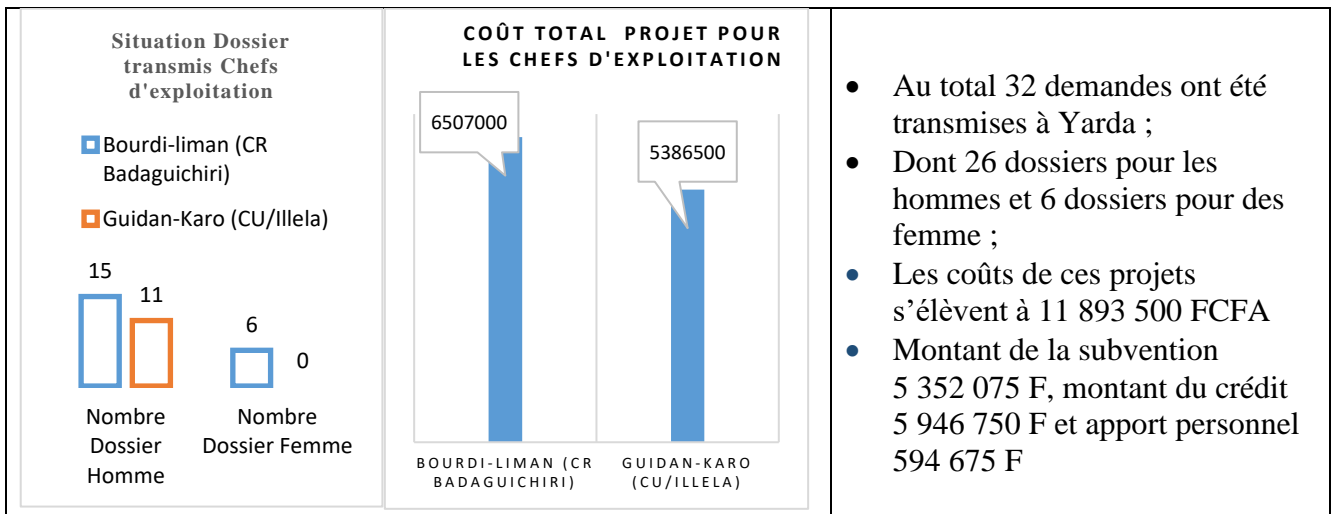
Lorsque le dossier du jeune est approuvé par l'IF, le jeune est informé, de même le fournisseur, les modalités de remboursement sont encore rappelées au jeune. Généralement le remboursement est fixé après réceptions des équipements en 2 échéanciers. Les résultats obtenus dans le cadre de montage de dossier se présentent comme suit :



NB : Globalement, il faut noter qu'au 31 juillet 2023, 1017 jeunes ont été financés (soit 46% par rapport aux demandes transmises) dont 126 jeunes femmes, 953 jeunes ont leurs demandes au niveau des Ifs.

En effet, 2118 demandes de jeunes ont été transmises par la CRA aux 3 institutions de 2018 à 2023 et en fin du projet 1161 demandes se trouvent au niveau des Ifs.

ii) L'accompagnement des chefs d'exploitation à l'accès au financement agricole

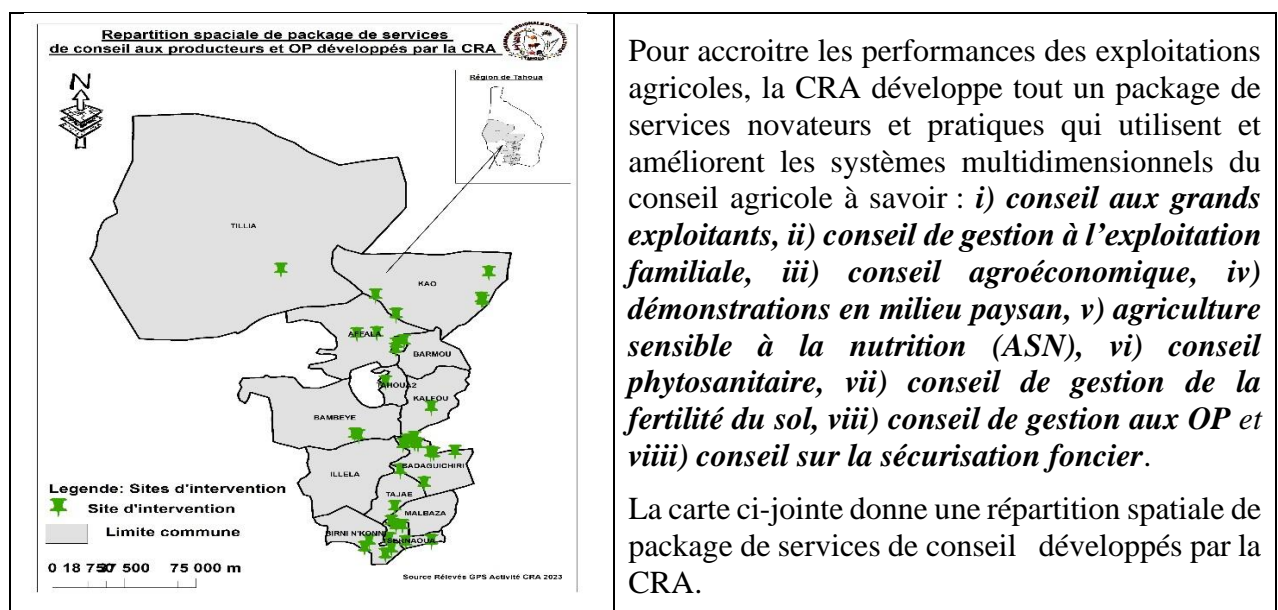


iii) Accompagnement des promoteurs agricoles à la réalisation de plans d'affaires

Plusieurs agro-business-man sont demandeurs d'appui à la réalisation des plans d'affaires. Ils viennent le plus souvent par orientation de certaines institutions comme l'I3N, DRA, DREL et à titre personnel afin de bénéficier de crédits agricoles auprès des banques de la place (BAGRI, Yarda, Capital Finance, etc.). Cette activité n'est pas durable car la gratuité pousse les promoteurs à demander de plus en plus un appui à chaque fois que se présentent des appels à propositions de financements externes ou internes.

Pour cette année 2023 la CRA a monté quatre (4) plans d'affaires au profit des promoteurs demandeurs.

3.1.1.3. ACCROISSEMENT DES PERFORMANCES DES D'EXPLOITATION AGRICOLE ET DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS



i) Résultats du suivi et accompagner Conseil aux grands exploitants (promoteurs/ investisseurs)

Chaque année des promoteurs agricoles / investisseurs sont suivis et accompagnés sur des thématiques portant sur : l'irrigation et investissement en irrigation, l'arboriculture, la pisciculture, l'aviculture, l'embouche. Le suivi et accompagnement de la CRA est une démarche qui vise à travers la conduite d'une auto-évaluation utile pour connaître la situation organisationnelle et fonctionnelle d'un promoteur à travers ses forces et ses faiblesses dans les sous-domaines qu'il exerce. Cet état des lieux de l'exploitation permet l'élaboration de son plan d'actions et sa mise en œuvre. Cela crée les conditions favorables, au développement des performances technico-économiques du promoteur.



visite Ferme promoteur individuel spécialisé dans l'élevage bovine (vaches et bœufs) et ovine (Mouton et Brebis)

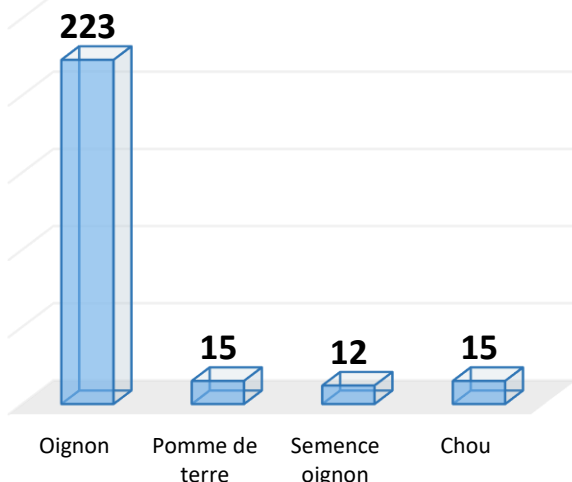
Au total 12 promoteurs agricoles / investisseurs ont été accompagnés et suivis avec 4 notes de capitalisation élaborées à la suite des visites.

ii) Résultats du conseil de gestion à l'exploitation familiale

Le CGEF est une démarche globale de renforcement des capacités des producteurs qui permettent aux adhérents, de mieux rationaliser leurs décisions.

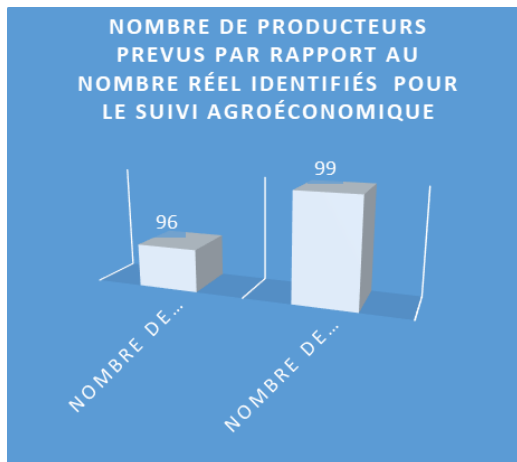
Les producteurs sont suivis par sites selon des cultures ; les résultats se présentent comme suit :

Nbre de producteurs suivis par culture



- ✚ Au total **223 producteurs** ont été suivis dont 153 jeunes formés et financés pour la production de l'oignon bulbe pour la campagne sèche-froide 2022-2023 ;
- ✚ Pour les autres cultures : pomme de terre 15 producteurs, semences oignon 12 producteurs et chou 15 producteurs ;
- ✚ Ce service a été conduit dans 10 communes : Barmou (site de Toro), Keita (Site de Kirari et le site de Ousla), Konni (site de Dole_K), Madaoua (site de Gadanssamou, site de Kollé et site de Tounkouré), Sabon Guida (site de Koundigué), Tahoua II (site de Changnassou), Tsernaoua (site de Tamaka, et site de Tounga Gouga), Bambey (site de Bagga), Tajaé (site de Sabara), Badaguichiri (site de Tchioffi), Malbaza (Site Guidan Ider) et Kao (Site Edouk)

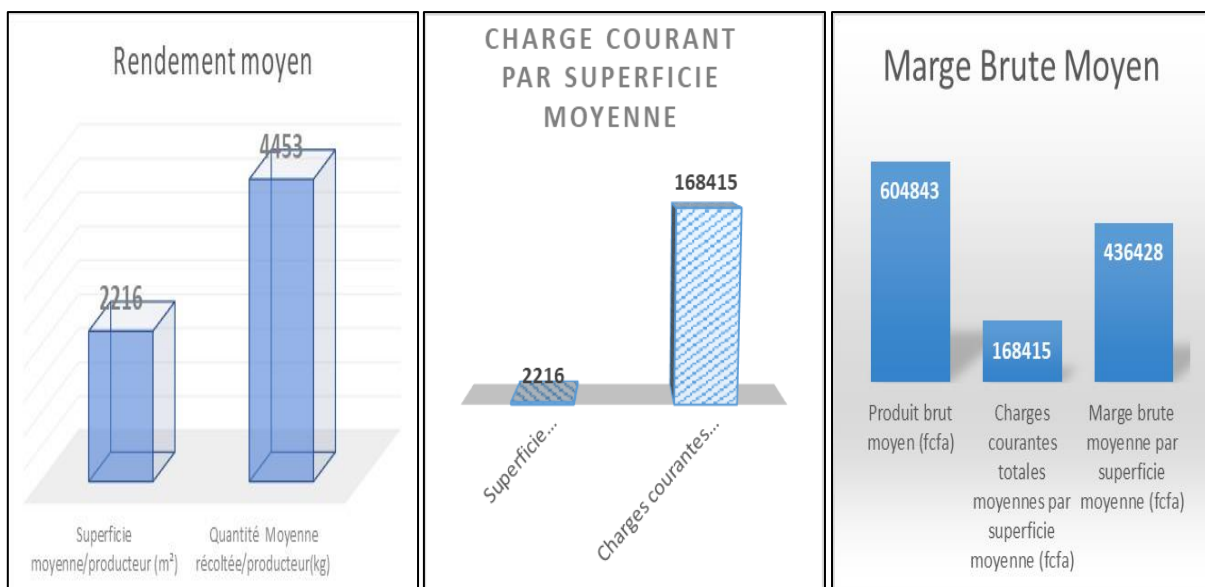
iii) Résultats du conseil agroéconomique



L'identification des producteurs pilotes pour le suivi agroéconomique et la collecte des données réalisée pendant cette campagne sèche froide 2022-2023 ont été effectués.

La figure présente donne le nombre de producteurs identifiés pour les comptes d'exploitation. Quarante-vingt-dix-neuf (99) producteurs ont été suivi sur une prévision de 96 au niveau de 32 sites pour le suivi agroéconomique.

Les graphes suivants donnent les résultats du suivi agroéconomique pour l'oignon.

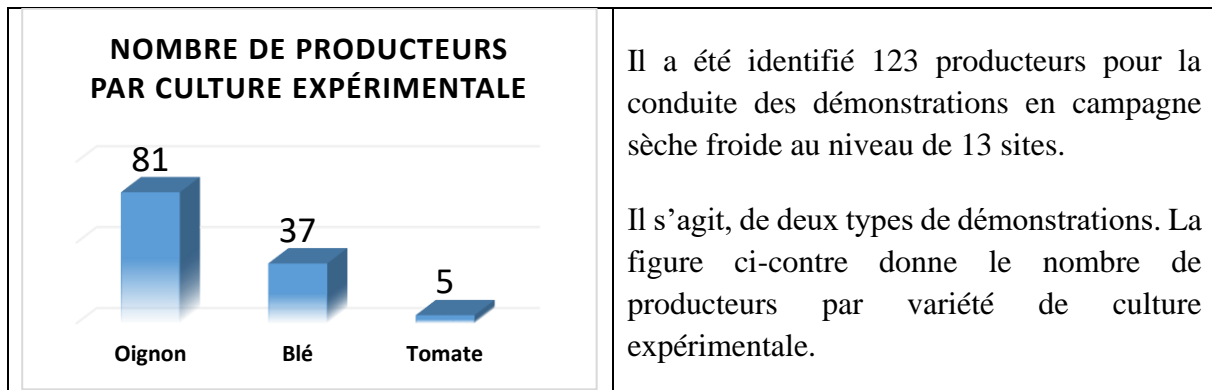


En effet la superficie moyenne est de 2216 m² et le rendement obtenu de 4453 kg avec une marge brut de 43 6428 Francs.

Globalement, pour toutes les spéculations suivies au niveau de tous les sites, il a été enregistré des marges brutes positives. La plus grande marge par ha est enregistrée sur le site de Dossey avec le poivron doux (6 518 460 F.CFA/ha). Ce sont des sites où la CRA intervenait depuis 2018.

Par ailleurs, au niveau des sites qui pratiquent le maraichage d'hivernage au total 34 producteurs sur 24 prévus ont été suivis.

iv) Résultats des démonstrations en milieu paysan



Le dispositif et plan expérimental :

- + OP de base engagée à conduire des démonstrations ;
- + Choix de producteurs pilote volontaire et membre d'OP ;
- + Les expérimentations qui sont conduites sous forme de champ école avec un groupe de producteurs et les démonstrations d'introduction variétale qui sont conduites par un seul producteur ;
- + Pour les parcelles d'expérimentation d'oignon, il est prévu d'installer trois parcelles : une parcelle conventionnelle (100m²), une parcelle agroécologique (100m²) et une parcelle témoin (100m²) (pratique locale) mais, compte tenu de certaines difficultés (Disponibilité du terrain, des moyens et des plants) il n'a été installé que 50m² pour chaque mode ;
- + En ce qui concerne l'expérimentation du blé, il s'agit d'une expérimentation d'introduction de 4 variétés de blé qui sont mis dans les mêmes conditions (mode Conventionnel) afin d'évaluer leurs performances agronomiques.





Travaux d'installation des pépinières pour l'expérimentation sur la baisse de la fertilité des sols à Tchérassa Gouné



Apport de compost + NPK en fumure de fond sur le T2 /site de Tambass





Repiquage d'oignon de la parcelle expérimentale/site Tambass





Pépinière de tomate (PADMA) juste avant le repiquage (30 JAS)/Site de Salewa



Confection de planche pour le repiquage de tomate/site de Salewa

	
<p>Des productrices lors de l'apport de fumure d'entretien 45 jours après le repiquage au niveau traitement agroécologie.</p>	<p>Un producteur lors de l'apport de fumure d'entretien (NPK) 45 jours après le repiquage sur le mode conventionnel.</p>

	
<p>Parcelle de blé/variété Houmana au stade de maturité/site de Abonkore</p>	<p>Variété El Ader au stade croissance malgré qu'elle ait été semée le même jour que la variété Houmana/site de Abonkore</p>

En dehors des parcelles expérimentales, il a été aussi installé des parcelles de démonstrations qui serviront aux conseillers de supports pour passer des messages techniques.

v) **Agriculture sensible à la nutrition (ASN)**

Notre travail dans le domaine de la ASN repose sur deux axes principaux :

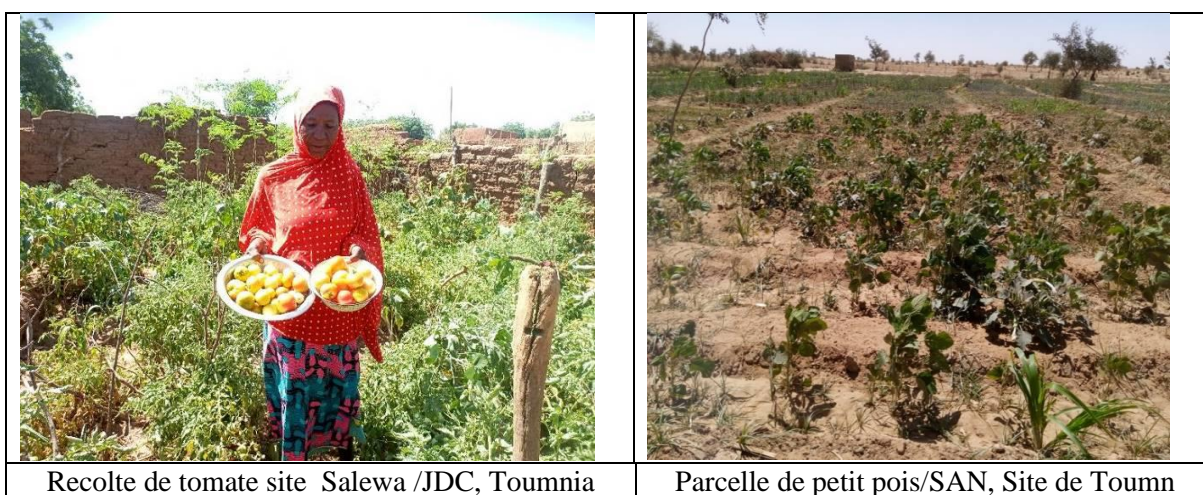
- (1) l'amélioration de la valeur nutritionnelle des aliments consommés grâce à la diversification des cultures, y compris la promotion de cultures riches en nutriments et bio-fortifiées et (2) l'éducation nutritionnelle,

En 2023, les actions ont porté sur :

- ✚ **La promotion des culture SAN**, il a été installé des cultures à haute valeur nutritive (Soja Local, Voandzou Blanc, Blé "AYASSAN", Haricot vert, Oseille Rouge, Corète Potagère "Locale", Tomate, Oignon, Arachide, Chou et Carotte) pendant la campagne sèche froide 2022-2023 au bénéfice de 71 femmes sur certains sites (Toumnia, Tadis II, Afalaoulaou, Salewa, Kao et Goumbi). Par ailleurs, en dehors des cultures SAN installées pendant la campagne sèche froide 2022-2023, il a été installé sur 9 sites (Tambass, Salewa, Toumnia, Nadara 2, Tamanala, Eghadey, Kao, Abonkore et Gadiyaou) en campagne sèche chaude 2023 pour certains sites et en hivernage 2023

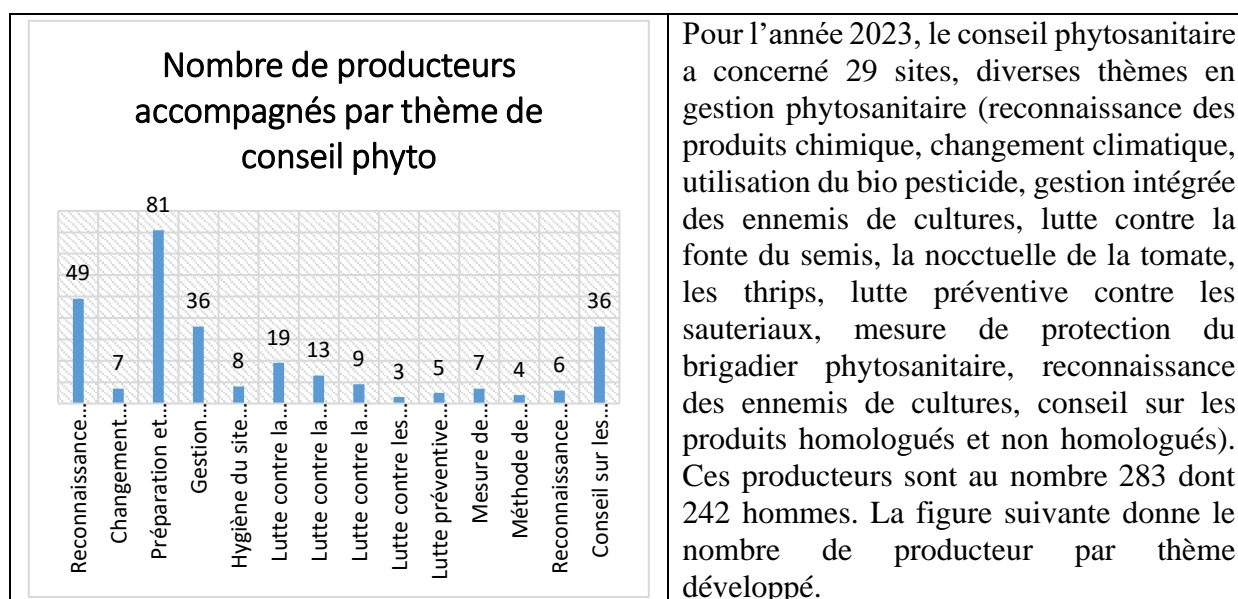
pour d'autres sites des cultures de **Jardin de case (JDC)**. Ce sont cinq (5) cultures (Courge, Moringa, Concombre, Oseille de guinée, et Haricot vert) qui sont installées au profit de cent quinze (115) femmes ;

- ✚ **La promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Au total, il a été touché 872 producteurs sur les sensibilisations à travers trois thèmes (Production alimentaire diversifiée, Agriculture sensible à la SAN (cultures à haute valeur nutritive...) et Mise en place des JDC) qui se sont déroulés au niveau des **20 Sites (Affalaoulaou, Algass, Goumbi, Kao, Kourhi, Nadara 2, Raha, Salewa, Tadiss 3, Tambass, Tchaba Agali, Tchioffi, Tadis 2, Gadiyaou, Toumnia, Tamanala, Abankore, Eghadey, Toudou Elhadji)** . Au cours du suivi, il a été constaté que 462 producteurs ont commencé à appliquer les thèmes de renforcement de capacités reçus



vi) Résultats de conseil phytosanitaire

Le conseil phytosanitaire permet à l'exploitant de mener une réflexion autour de ses pratiques et usages de produits phytos. Il permet d'analyser les différentes attaques d'ennemis de cultures enregistrées pendant une campagne la campagne ainsi que des leviers qui pourraient être mis en œuvre pour solutionner ces attaques appliquées de façon efficace.



*Commentaire : Pendant cette campagne sèche froide 2022-2023, la situation phytosanitaire est marquée par l'attaque des thrips sur l'oignon et celle de la noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*) sur la tomate au niveau de la plupart des sites vers la fin de la campagne. On note aussi l'attaque de la teigne sur le chou. Les producteurs utilisent souvent des produits non appropriés, ce qui entraîne souvent l'inefficacité du traitement. Cependant, les conseillers continuent de sensibiliser les producteurs sur l'utilisation des biopesticides pour prévenir les attaques et surtout sur l'utilisation des produits homologués appropriés en cas d'attaques tout en demandant l'avis des conseillers ou des brigadiers formés avant de faire les traitements.*

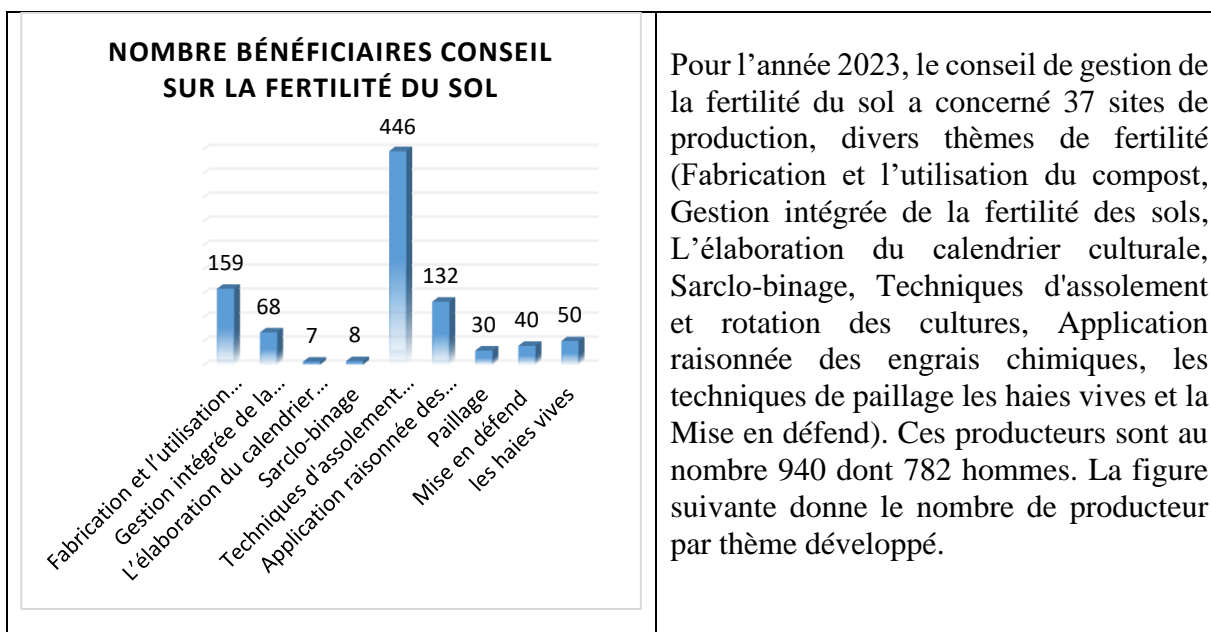
Au niveau des sites où il a été observé l'attaque des thrips, il a été conseillé aux producteurs d'utiliser les produits contenant l'acétamipride comme matière active notamment PACHA et BENJI.

Au niveau des sites où il a été observé teigne du chou et la noctuelle de la tomate, des conseils ont été apportés aux producteurs notamment l'utilisation des produits systémique à large spectre notamment BENJI, EMACOT ou PACHA.

Au cours du suivi des cultures durant la campagne sèche chaude 2023 il a été observé essentiellement l'attaque des thrips sur l'oignon. L'ampleur de dégâts est importante surtout avec de fortes chaleurs qui constituent les conditions favorables pour la pullulation des insectes. Il a été cependant conseillé aux producteurs d'utiliser des produits homologués comme pacha ou benji. Il a été aussi conduit des séances de sensibilisation sur les techniques de gestion de ces ravageurs tout en mettant l'accent sur les moyens de lutte préventives.

Au cours de la campagne d'hivernage, il a été observé essentiellement des attaques des criquets et des chenilles sur les jeunes plants en pépinière. L'ampleur de dégâts est plus ou moins importante en fonction des sites. Il a été cependant conseillé aux producteurs d'utiliser des moustiquaires afin de protéger les pépinières.

vii) Résultats de conseil de gestion à la fertilité des sols





Vue de quelques participants lors de formations pratiques sur le compost site de Tsernaoua

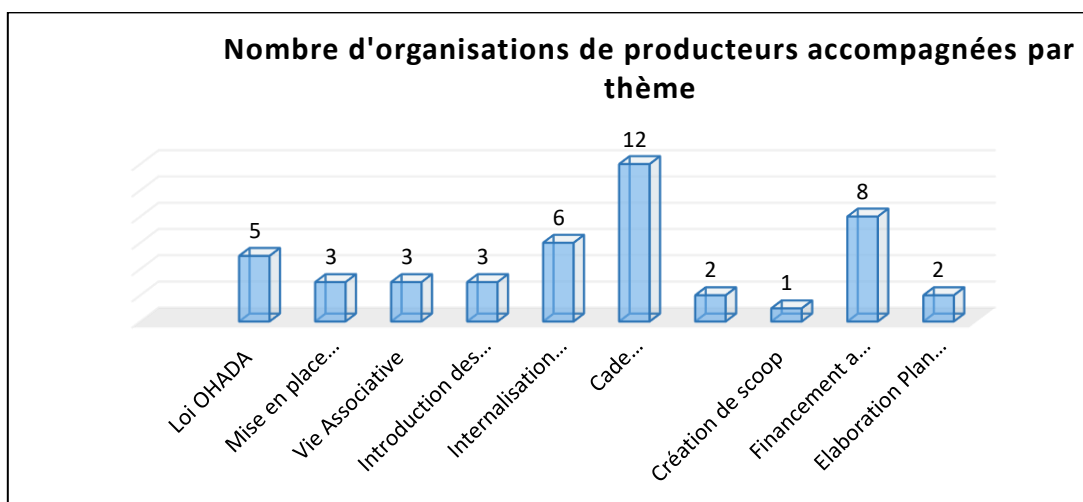
Vue des participants après la formation sur le site de Tsernaoua

Vue des participants après la formation sur le site de Guidan Bawa

viii) Résultats de conseil de gestion aux Organisations des Producteurs (OP)

Le Conseil de Gestion aux OP est une démarche développée pour améliorer la situation organisationnelle et fonctionnelle d'une organisation de producteurs à travers l'analyse de ses forces et ses faiblesses.

Pour l'année 2023, 45 OP ont été conseillées sur divers thèmes de la vie coopérative (gouvernance, gestion des ressources, aspects juridiques, suivi de la production, financement, gestion stratégique). Ces OP totalisent 653 membres dont 474 hommes. La figure suivante donne le nombre d'OP par thème développé.



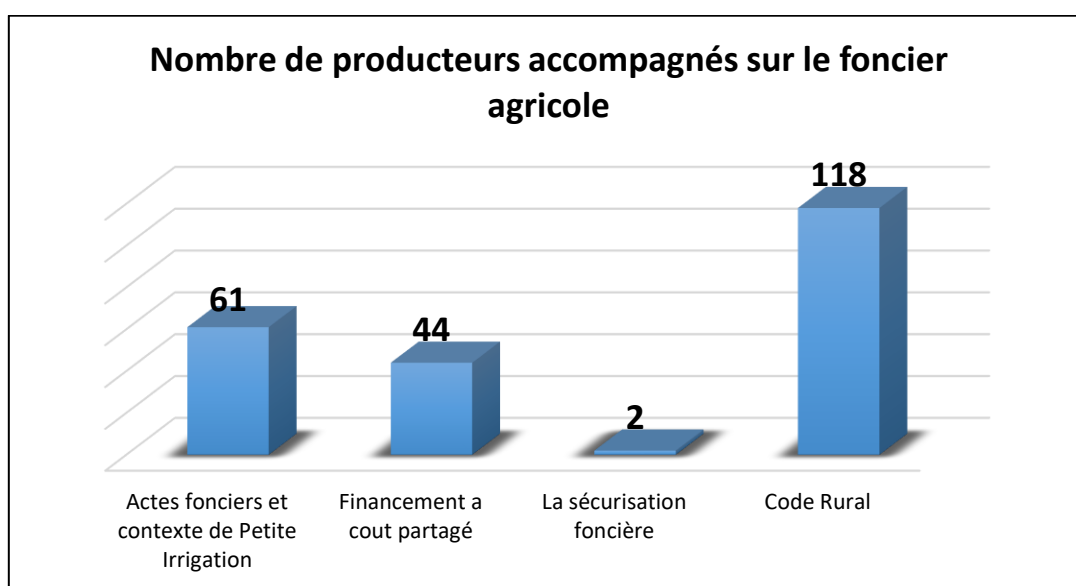
Par ailleurs en dehors des OP, la CRA accompagne également un certain nombre d'organisations rurales à savoir :

<p>6 Groupements d'Appui Conseil Agricole Paysan (GACAP) - Karofane, Madata et Koumassa, Kouzoute Sabara, Guidan Idder et Doguéraoua - sur divers thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement Organisationnel et Juridique ; • La production et commercialisation des semence améliorées • Les politiques et stratégies agricoles ; • Le plaidoyer et lobbying... 	
<p>339 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) dont 179 sont dans la commune de Tillia et 160 dans la commune de Bangui sur divers thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Education financière ; • La vie associative ; • La création et conduite d'AGR..... 	

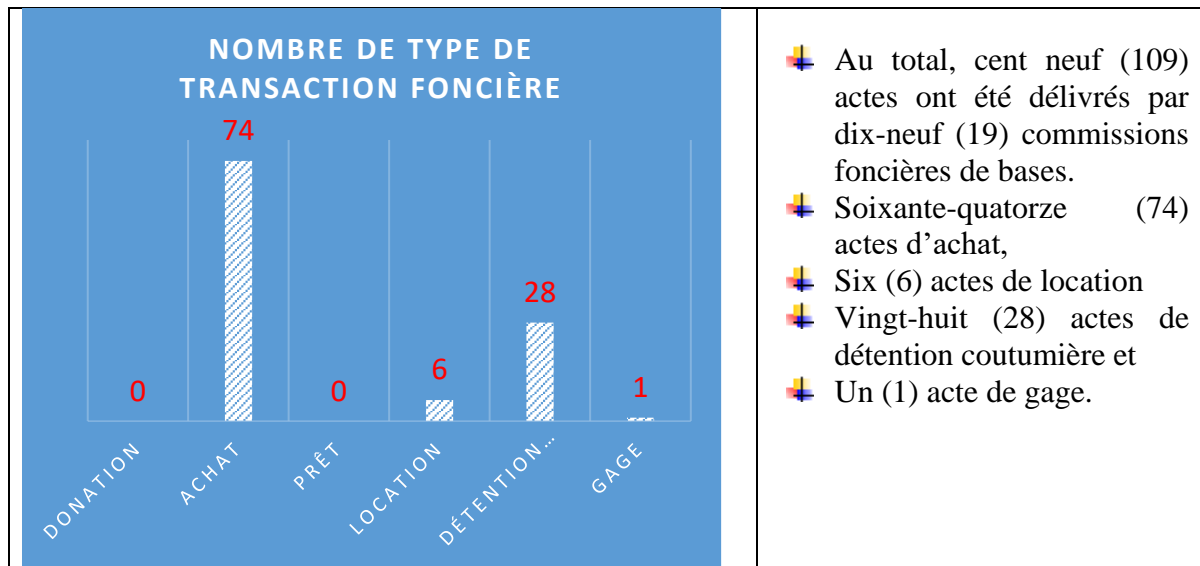
ix) Résultats de conseil sur la sécurisation foncière

Le Conseil sur la sécurisation foncière répond aux problématiques foncières sur dans le cadre de mise en valeur des aménagements agricoles en petite irrigation, l'accès au financement et subventions agricoles aux producteurs, l'accès aux ressources partagées...

Pour l'année 2023, le conseil foncier a concerné **11 sites de production**, diverses thèmes (actes fonciers et contexte de petite irrigation, financement à couts partagés, la sécurisation foncière, le code rural...). Les bénéficiaires sont au nombre 225 dont 202 hommes. La figure suivante donne le nombre de producteurs par thème développé.



Les résultats de la dynamique des transactions foncière observés sur 19 sites suivis se présentent comme suit (cf. figure ci-dessous) :



Remarque : Un grand nombre d'actes a été délivré par les Cofob de Tsernaoua et Raha, suivies de celles de Takoro et Tchérassa. En effet, il y a des projets au niveau de ces villages qui accompagnent les producteurs et l'acte foncier est obligatoire pour en bénéficier. On remarque aussi que les actes d'achat sont les plus nombreux, ce qui implique que les producteurs tendent à morceler leur terrain et certains voir même perdre leur terre.

3.1.2. Thème 2 : La mise en œuvre de l'ingénierie sociale

Le déploiement de l'ingénierie sociale accompagne des pôles de développement économique qui favorisent en amont le développement d'une approche concertée dans la gestion et la conservation du capital productif, et en aval la sensibilisation et mobilisation des producteurs et acteurs des différentes filières agricoles autour des questions de marchés. Dans ce cadre 2 grandes typologies de services sont proposées au sein de la CRA :

- Le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des structures de gestion au niveau des bassins versant et bassins de production (COGES, AUE, BEO, Cadre de concertation) pour la promotion et la pérennisation des investissements structurants, ouvrage CRS/DRS, la régénération naturelle assistée...
- La mise en place et l'accompagnement de cadres de concertation multi-acteurs autour des marchés de demi-gros

3.1.2.1. Accompagner et renforcer des structures (COGES, AUE, BEO,) pour assurer une gestion durable des bassins versants

La concertation et l'animation sont au cœur des interventions de la CRA pour une gestion locale de l'eau par bassin versant. L'appui de la CRA permet surtout l'émergence de cadres de concertation à différents niveaux : sur le plateau, il y a le COGES qui assure la gestion de sites de récupération des terres dégradées à travers la consolidation et la pérennisation des packages de technologie déployées pour la récupération de ces sites (banquettes, demi-lunes, régénération naturelle assistée...), sur les versants les comités d'usagers de l'eau à travers la pérennisation et la consolidation des technologies développées (des tranchées, des cordons...),

dans les parties basses interviennent les Brigade d'Entretien des Ouvrages de Mobilisation des Eaux (BEO) qui assurent la pérennisation des infrastructures structurantes (comme les seuils d'épandage). La CRA, dans une vision globale de bassin versant, fédère ces différents cadres dans un dispositif intégré afin d'élargir ces cadres à d'autres utilisateurs de la ressource. Ainsi, en 2023, les services rendus par la CRA dans ce domaine se résument comme suit :

i) Organisation, formation et animation de structures de gestion de sites récupérés

	<p>2 Comités de Gestion de site de récupération des terres dégradées (COGS) : le site d'Icharchar d'une superficie de 50 ha ; situé à 10 km à l'ouest de la commune Kao, et le site récupéré de Wirtiden situé à 25 km à l'ouest de la commune d'Abalak. Ces COGES sont accompagnés à travers des appuis en renforcement des capacités techniques, matérielles et opérationnelles, dotation d'outils d'aide à la décision et à la planification, stratégie de mobilisation des ressources.</p>
---	---

ii) Accompagnement des Brigades d'Entretien des Ouvrages de Mobilisation des Eaux (BEOME)

Vingt et un (21) BEOME implantés au niveau des seuils suivants : Le seuil en gabion de **Kaba**, Le seuil d'épandage maçonné de **Bada Falalaye**, le seuil d'épandage maçonné d'**Abangor** , le seuil d'épandage maçonné de **Yamama**, le seuil d'épandage maçonné de **Yagalalane**, le seuil d'épandage maçonné de **Rouwan Zahi**, le seuil de **Guidan Bahago et Kouzoute, Keita** (Guidan Fako, Keita OPVN, Kirari ANPIP, Kirari seuil), **Badaguichiri** (Bougi 2, Dindi, Kossa) **Alakaye** (Kaché 1Kaché 4 Kaché 5) **Tamaské** (Bourdi Gorom, Koguïn, Sakolé, Zabi Allela) sont accompagnés à travers des appuis en renforcements des capacités techniques, matériels et opérationnelles, dotation d'outils d'aide à la décision et à la planification, stratégie de mobilisation des ressources.

Images illustratives du seuil d'épandage maçonné de Abangor

	
<p>Seuil de Abangor</p>	<p>Membres BEOME</p>

iii) Appui à l'organisation, la formation et l'animation des Associations d'Usagers de l'eau (AUE)

En 2023, la CRA a mis en place 14 Comités d'Usagers de l'Eau au tour de 51 seuils réalisés par le PPR. Ces 14 CUE sont accompagnées par la CRA à travers des appuis en renforcement des capacités techniques et matériels



3.1.2.2. Appui et accompagnement dans le cadre de l'ingénierie sociale au tour des marchés de demi gros



Exemple d'animation : Journée hadin-guiwa à Tébarame

En 2023, l'animation rurale a concerné les Pôles de Développement Economique (PDE) d'extension PRECIS, il s'agit des PDE de Tébarame, Kaou et Abalak, où à travers la conduite de l'ingénierie sociale trois cadres de concertation appelés Hadin-Gwiwa avaient été mis en place. Ces cadres sont composés d'une pluralité de familles d'acteurs qui animent et gèrent ces marchés. Il faut noter que Tébarame et un PDE de commercialisation des céréales à lors que Kaou et Abalak sont des PDE de commercialisation de bétail.

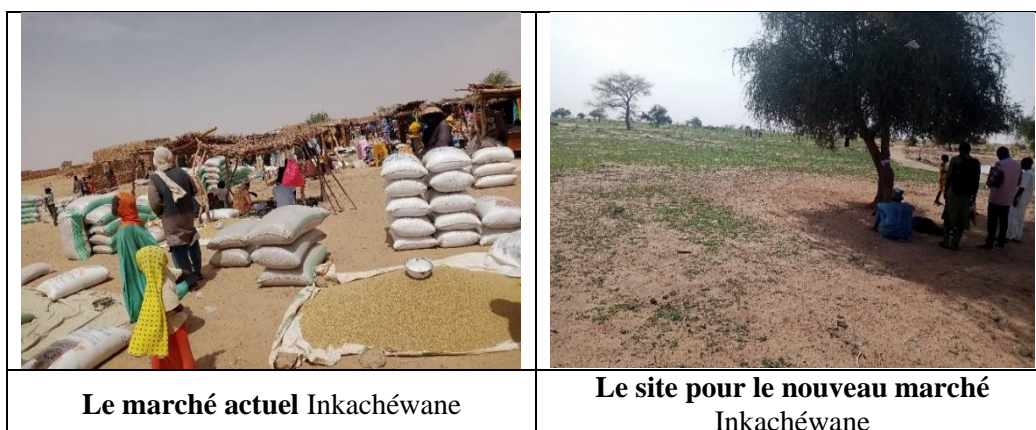
La conduite des activités de l'ingénierie sociale s'est poursuivie à travers l'identification des centres des collectes satellites qui approvisionnent prioritairement en grande quantité ces marchés centraux. C'est, ainsi qu'il ressort des analyses et des propositions des acteurs des Hadin-Guiwa que, les centres des collectes suivant sont priorisés par rapport aux autres centres de collecte par PDE concernés :

- ✚ Le centre de collectes de Tchintabaraden pour le PDE de Kao : Tchintabaraden est le premier centre de collecte identifié au niveau de PDE de Kao avec les acteurs en fonction des nombres des têtes enregistrés, 50% de UBT soit 25 157 têtes de bétail. Tchintabaraden est un marché hebdomadaire qui s'anime tous les dimanches. Il est situé à 50 km du chef-lieu du PDE. On rencontre les gros ruminants (bovins et camelins), les petits ruminants (ovins, caprins) et les asins. Il faut noter que ce centre des collectes est déjà un marché clôturé.

- ✚ Le centre de collectes de Abouhaya pour le PDE de Abalak : considéré comme le premier centre de collecte du PDE de Abalak avec 50% UBT soit 23 717 têtes de bétail enregistrés. Abouhaya est un marché hebdomadaire qui s’anime tous les samedis, situé à 35 km du chef-lieu du PDE. C’est une zone à vocation pastorale et qui ne dispose aucune infrastructure sur le marché ;

- ✚ Les centres de collecte de Mai-Sougoumi, et Inkachéwane pour le PDE de Tébaram :
Le marché de Mai Sougoumi est un marché hebdomadaire qui s’anime chaque lundi, ce marché a vu jour vers les années 1983. Les localités qui animent ce marché sont : Tébaram, Bagaroua (plus important), koukakamé, Goubi, Billingué, Aborake, Danya, Sanam, Mai Mourahou, Konni, Nigeria...les principales spéculations de ce marché sont : le mil, le sorgho et niébé, ce marché regorge également des potentialités en espèce animale.

En ce qui concerne le marché d’Inkachéwane, il est situé à 18 km de Tébaram, le marché d’Inkachéwane a lieu chaque mercredi et est animé par plus de 40 villages à sa création ; le mil, le sorgho et le niébé sont les principaux produits céréaliers qui sont offerts, ce marché a aussi des ressources animales notamment les espèces ovine, bovine, caprine... les commerçants des communes voisines participent également à l’animation de ce marché notamment ceux de Takanamatt, Edir, Bagaroua, Konni, Douchi et aussi ceux du Nigeria voisin.

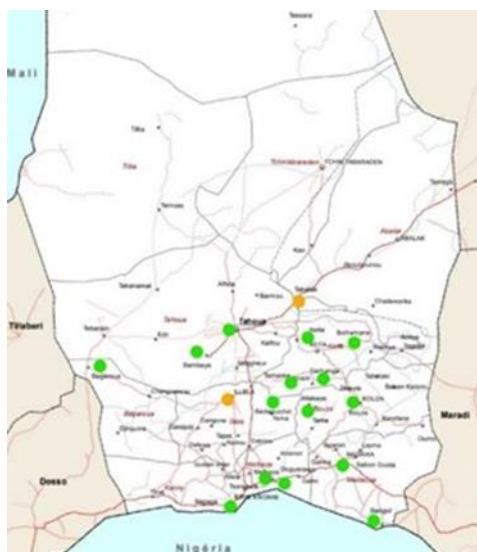


3.1.3. Thème 3 : La mise à échelle du conseil agricole à travers la technologie de l’information et de la communication (TIC)

L’intégration de TIC dans la conduite des activités a contribué à améliorer l’accès des agriculteurs aux services de vulgarisation et de conseil agricole à distance. Elle a également accéléré la mise à l’échelle des technologies agricoles afin d’en accroître l’adoption.

Deux dispositifs complémentaires, à savoir les radios et le centre d’information et d’accompagnement des promoteurs agricole sont implémentés par la CRA aux besoins du conseil à distance aux producteurs. En 2023, les résultats obtenus à travers ces deux dispositifs sont repartis comme :

3.1.3.1. Diffusions des émissions radios



Des thématiques sont planifiées chaque mois au niveau de la CRA selon les préoccupations du moment, la période et surtout sur la base des informations remontées du terrain par les conseillers agricoles de la CRA et aussi les préoccupations des producteurs qui échangent dans les groupes WhatsApp.

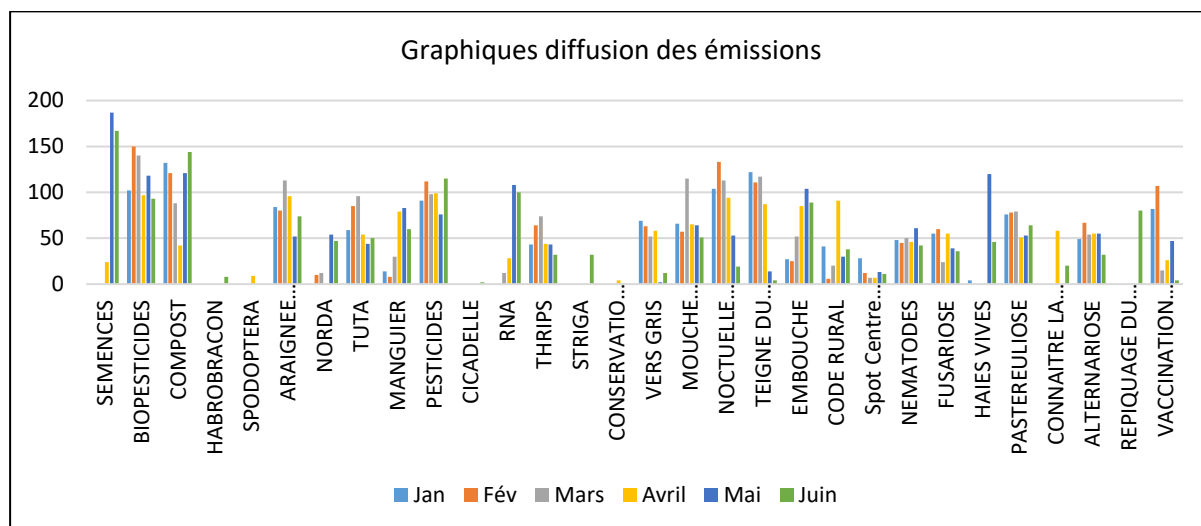
Ces groupes WhatsApp ‘‘Producteurs de Tahoua’’ et ‘‘Monoma Jahar Tahoua’’ 2 canaux créés pour promouvoir les conseillers agricoles de producteurs à producteurs.

Ces derniers échanges sur tout ce qui est activités du monde paysan des cultures pluviales aux maraichères, à la pisciculture, arboriculture, élevages sous toutes ses formes et même la commercialisation des produits qui en sont issus.

On observe une bonne couverture du centre et du sud-est, ce sont les zones de maraichage par excellence. *Carte couverture radio partenaire de la CRA*

Les communes où la CRA a des radios partenaires en couleur verte (image ci-dessous). Les communes avec la couleur orange sont celles où la CRA avait une convention avec les radios.

Le graphique suivant donne les différents thèmes de conseil et le nombre de diffusions réalisées en 2023



Au total 30 thèmes de conseil sont diffusés à travers 16 radios communautaires et 8418 diffusions ont été émises sur ces radio

3.1.3.2. Activité du centre d'information et d'accompagnement des promoteurs agricole



Au cours de l'année 2023, les activités réalisées se résument à la création et l'animation des groupes WhatsApp, la réception des promoteurs agricole pour du conseil et d'orientation, le conseil à travers les Appels téléphoniques, la réalisation des notes de capitalisation, la poursuite des recensements des aviculteurs, la poursuite des recensements des laiteries et mini laiterie, actualisation des BDD/listes des fournisseurs/équipementiers et actualisations et mise en ligne des notes de visites.

Le tableau suivant donne les résultats obtenus par trimestre :

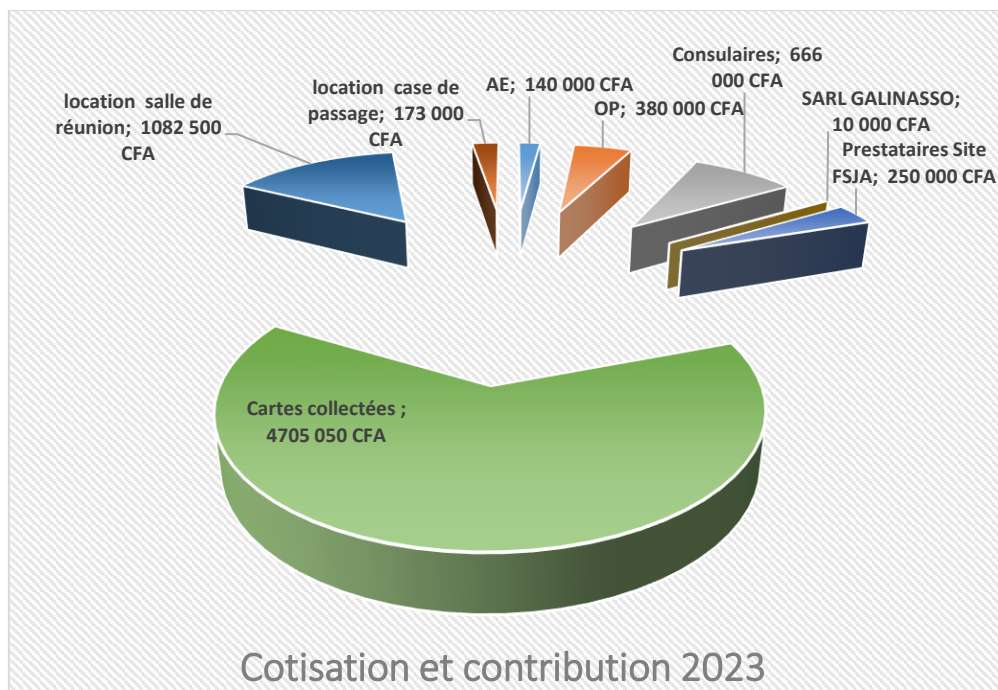
Activités	Trim1	Trim 2	Trim3	Total
Nombre de visites diagnostics réalisées avec note de capitalisation	4	6	0	10
Notes mises en ligne	0	0	3	3
Mise à jour BDD/ recueils des possibilités et modalités de financement	1	1	2	4
Mise à jour BDD/ listes des fournisseurs/équipementiers	1	1	1	3
Nombre de promoteurs reçus	10	8	2	20
Appels téléphoniques de promoteurs	32	16	10	58
Groupes WhatsApp créés et animés	2	0	0	2
Mise à jour de cartographies par thématique	3	3	3	9

Liens des notes mise en ligne

Liens des notes mise en ligne
https://reca-niger.org/IMG/pdf/ciapa_note_promoteur_konni_2023.pdf
https://reca-niger.org/IMG/pdf/ciapa_tahoua_note_promoteur_takalmaoua_vf.pdf
https://reca-niger.org/IMG/pdf/ciapa_note_ferme_illela_cra_tahoua.pdf
https://reca-niger.org/IMG/pdf/note_ciapa_pormoteur_madaoua_vollailles.pdf

3.1.4. Thème 4 : La mobilisation des ressources interne et externe

Les ressources mobilisées proviennent des cotisations des consulaires, de l'établissement des cartes professionnelles, des cotisations des nombres des OPs et animateurs endogènes, de location case de passage et salle de réunion et des cotisations prestataires des sites de formation des jeunes agriculteurs.



Globalement **7 406 550 francs CFA** de ressources ont pu être mobilisées dont **64% proviennent des producteurs individuels pour l'établissement des cartes professionnelles**, **15% par les locations de la salle de réunion**, **9% des cotisations auprès des consulaires**, **les OPs et animateurs Endogènes représentent 7%** et **les prestataires privés et société représentent 3%**.

3.1.5. Thème 5 : Le développement institutionnel et organisationnel

Ce thème est abordé à travers quatre volets à savoir l'organisation d'évènement, la gouvernance et fonctionnement, les bases de données et le partenariat stratégique.

3.1.5.1. Les résultats d'évènements organisés

Pour cette année, la CRA et les organisations des producteurs ont organisé une foire des maraichers de la ville de Tahoua sur le « Business directe entre producteurs et consommateurs » / 1ère édition 2023.



- **Résultats obtenus à l'issue de la foire se répartissent comme suit :**
- *Cette foire a permis la participation de 21 exposants affiliés à 14 organisations paysannes*
- *Au total les exposants ont réalisé un chiffre d'affaires de Deux Million Sept Cent Douze Mille Sept (2 712 700) Francs CFA*
- *Montant de l'organisation de la foire est de 1 550 000 francs*

3.1.5.1. Gouvernance et fonctionnement

Les orientations de la CRA sont définies par l'Assemblée Générale qui se réunit au moins une fois par an. Elle définit également les sujets prioritaires sur lesquels la CRA se concentre dans le cadre de ses différentes activités.

 <p>Assemblée générale ordinaire de la CRA tenue 15 Mai 2023</p>	<ul style="list-style-type: none">• Lundi 15 Mai 2023 tenue d'une Assemblée générale ordinaire des membres consulaires ;• Mise en place des 12 points focaux consulaires départementaux ;• Création des 12 groupes WhatsApp consulaires pour faciliter les échanges ;• Mise en place de 4 commissions techniques : structuration et formation du monde rural, financement et de la modernisation de l'agriculture, foncier et de la décentralisation et formation et l'emploi des jeunes et des femmes.• La tenue de 7 réunions de bureau ;• Elaboration d'un plan de développement stratégique 2023 à 2027.
---	---

3.1.5.2. La mise en place et la gestion de base de données

Pour faciliter, le stockage, l'analyse et traitement des masses de données collectées à travers les différentes activités conduites par la CRA, un système d'information est géré à travers la création et le renseignement régulier de base de données suivante :

- La base de suivi des aliments bétail ;
- La base de suivi de produits vétérinaires ;
- La base de données suivi de produits phyto ;
- La base de données de suivi des prix des produits maraichers et céréaliers ;
- La base de données pour d'enrôlement des producteurs ;
- La base donnée pour des fournisseurs d'intrant et équipement agricole ;
- La base de données de suivi d'identification des professionnels agricole ;
- La base de données de suivi des prix des équipements d'irrigation.

3.1.5.3. Partenariats stratégiques

La CRA continue d'entretenir des partenariats stratégiques avec un large éventail de partenaires. Grâce à ces partenariats, la CRA amplifie ses impacts pour transformer et développer durablement les systèmes agricoles de la région. En 2023, malgré une situation particulière qui a vu l'interruption à mi-parcours de conventions de partenariat avec le projet PRECIS sur financement FIDA, de la fin des convention de partenariat avec le PPR sous financement AFD et PARCA sous financement Banque Mondiale, d'autres partenaires comme le PromAP sous financement de la GIZ, le Projet REEL Mahita / ENABEL, le FSRP sous financement Banque mondiale, ont aidé la CRA à tirer parti des ressources et à intensifier les efforts existants afin d'élargir la portée de ses interventions au-delà des localités cibles initiales. La CRA a aussi renforcé et étendu la portée de ses relations avec le Gouvernorat, le Conseil Régional et Services techniques.